

La stigmatisation et l'absence d'anonymat accentuent les inégalités, conclut une recherche du Comité de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de La Côte-de-Gaspé

Pour diffusion immédiate

Gaspé, le 13 avril 2016. Le Comité de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de la MRC de La Côte-de-Gaspé (ci-nommé « le Comité ») présentait ce matin son rapport de recherche sur la stigmatisation envers les personnes en situation de vulnérabilité, menée durant l'hiver 2016 dans l'ensemble du territoire.

Basée sur une série de rencontres et de témoignages, cette recherche qualitative est une première dans la MRC. Elle permet de comprendre en quoi les préjugés, et plus largement la stigmatisation, affectent les personnes en situation de vulnérabilité.

La stigmatisation : un processus d'exclusion

La stigmatisation est un processus de simplification de notre jugement à l'égard d'une personne, passant par l'adoption de préjugés et l'utilisation de stéréotypes, jusqu'à la discrimination. Les témoignages recueillis montrent qu'il s'agit d'un frein pour la santé et la sécurité des personnes. En 2013, le Ministère de la Santé et des Services sociaux publiait qu'en santé mentale, « les préjugés incitent plus des 2/3 des personnes à ne pas chercher l'aide dont elles ont tant besoin » (Source : Questionnaire en santé mentale : distinguer le vrai du faux. MSSS).

L'absence d'anonymat

La recherche a permis de constater que dans les différentes communautés du territoire, l'absence d'anonymat peut accentuer la stigmatisation et par le fait même les inégalités. L'absence d'anonymat repose principalement sur le faible nombre d'individus dans les milieux, la connaissance réciproque et l'appartenance à un cercle familial et social.

« Les victimes savent qu'elles vont se faire juger, par la famille, les amis, la communauté. Surtout dans un petit milieu comme Gaspé. [...] Ça va perpétuer la problématique. C'est un cercle vicieux » (extrait d'entrevue effectuée dans le cadre de la recherche).

Dépasser les préjugés vers la compréhension

Le rapport de recherche conclut sur la nécessité de mettre de l'avant des faits quant à la complexité des situations de pauvreté et d'exclusion sociale pour diminuer les impacts de la stigmatisation. L'organisation ATD Quart-Monde, qui mène une campagne nationale contre les préjugés envers la pauvreté depuis 2014, indique que sur 10 personnes en situation de pauvreté, 4 travaillent et 5 ne sont pas aptes à travailler (de façon temporaire ou permanente).

Le rapport de recherche est disponible sur le site Internet de la MRC de La Côte-de-Gaspé : http://goo.gl/fLjemb .

À propos du Comité

Le Comité de Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de La Côte-de-Gaspé réunit des organisations dont la mission est d'offrir des services aux personnes de la MRC. Il permet à ces organisations d'agir en concertation et de se doter d'orientations communes. Le projet de recherche sur la stigmatisation sociale constitue pour les membres du Comité un outil de travail et de réflexion.

-30-

Contact:

Amandine Chapelle. Chargée de projets 418-360-6129 amandine.chapelle@gmail.com